



CHARTRE DU CONSEIL CITOYEN DE CHALETTE

NOS VALEURS

Le Conseil Citoyen de Chalette se doit de fonctionner dans la fraternité et la solidarité. Il se doit de rester ouvert et de réserver un bon accueil à tous les nouveaux membres.

Chacun doit avoir la liberté de penser, de parler, tout en restant conscient que la liberté des uns s'arrête là où celle des autres commence.

Au sein du Conseil Citoyen, la règle est le respect : de l'individu, des religions, des genres, de l'âge, ainsi que l'écoute et l'expression de sa pensée.

NOS ENGAGEMENTS

Les membres participent aux réunions du conseil citoyen, ainsi qu'aux réunions publiques ou institutionnelles. Chacun participe également, en fonction de ses possibilités, aux différents projets mis en œuvre par le conseil citoyen.

Ils s'engagent à porter la parole des habitants et faire remonter leurs besoins.

NOS MISSIONS

Les membres vont à la rencontre des habitants, ils s'efforcent d'être à leur écoute, avec les moyens dont ils disposent. Ils lancent des projets qui répondent autant que faire se peut aux attentes et besoins des habitants.

Ils apportent une voix laïque et apolitique dans les réunions publiques et institutionnelles.